

La colposcopie

Fiche d'information destinée aux patientes

Qu'est-ce qu'une colposcopie ?

La colposcopie consiste à examiner le col de l'utérus et le vagin à l'aide d'un colposcope, qui est une loupe binoculaire (Illustration).



Exemple de colposcope

Quelles sont les indications de la colposcopie ?

La colposcopie s'adresse à toutes les patientes ayant eu un test de dépistage anormal chez lesquelles on suspecte la possibilité d'une lésion précancéreuse du col de l'utérus. Elle peut aussi être indiquée dans le cadre de la surveillance d'une lésion non traitée, du suivi d'une lésion traitée ou bien lorsque le col présente un aspect anormal à l'examen gynécologique.

Comment se déroule une colposcopie ?

Après la mise en place d'un spéculum, le médecin examine le col avec le colposcope et applique différents colorants. Ceux-ci permettent de faire apparaître d'éventuelles images qui ne sont pas visibles spontanément. Dans le cas où une anomalie est observée, le médecin réalise une biopsie afin d'avoir un diagnostic précis. Il est possible que l'examen soit normal et dans ce cas, une biopsie ne sera pas nécessaire. Cet examen n'est pas douloureux, il est désagréable comme tout examen gynécologique. La colposcopie est réalisée en consultation. Elle ne nécessite ni hospitalisation, ni anesthésie et dure entre 5 et 10 mn. Chez la femme ménopausée qui ne prend pas de traitement hormonal de la ménopause, il est indiqué de prescrire un traitement hormonal à base d'œstrogènes quelques jours pour préparer le col et garantir un examen de qualité optimale.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rendre sur la partie grand public du site internet de la société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale (SFPCV) : www.societe-colposcopie.com/grandpublic



Société Française de Colposcopie et de Pathologie Cervico-Vaginale